

Fiche technique Kronoply OSB 3 anti termite en plancher

Juin 2010 - Version 1



Les dalles Kronoply OSB 3 Anti Termite sont spécialement dédiées à la construction bois avec une résistance conférée aux termites sous certification CTB B+ du FCBA.

Qualité	Epaisseur	Format	Px /palette	Poids
Kronoply OSB 3 Anti termite	16 mm	2400 x 675	60 px	1 T
Kronoply OSB 3 Anti termite	18 mm	2400 x 675	52 px	1T

Caractéristiques de Kronoply OSB 3 Anti termite

Qualité produit :

La dalle Kronoply osb3 anti-termite est un OSB 3 conforme à EN 300:2006 (Panneau à lamelles minces, longues et orientées), contrôlé suivant la Marque de Qualité du FCBA CTB OSB 3, bénéficiant d'un marquage CE Système 2+ et du label PEFC.

Traitements conférés :

Dans le cadre de l'évolution réglementaire de la construction française (loi n° 99-471 du 8 juin 1999) sur la prévention et la lutte contre les termites et les autres insectes xylophages applicable à partir du 23 novembre 2006, la dalle Kronoply osb3 anti-termite répond à ces prescriptions par un traitement anti-termite sous certification CTB B+.



Lors de la phase de production, l'ensemble des lamelles de bois est traité en continu et de façon homogène avant de poursuivre le process par le pressage du mat, découpe des panneaux en continu. Ce procédé spécifique permet un traitement dans toute l'épaisseur du panneau.

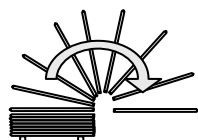
Emission de formaldéhyde :

Le panneau Kronoply osb3 anti-termite est classé E1 suivant la classe la plus faible en Europe alors qu'il a une teneur en formaldéhyde 10 fois inférieure.

Ce résultat est obtenu grâce à l'emploi de résines de nouvelle génération développées en partenariat avec KRONOFRANCE.

Mise en œuvre

- Les dalles doivent être maintenues à leur humidité d'équilibre, ($9 \pm 3\%$) par une humidité relative du local comprise entre 45 et 70%.
- Les dalles doivent être posées avec la face ayant le marquage au jet d'encre en sous face.
- Pose à joints décalés, dite à coupe de pierre et sur trois appuis au minimum (*du fait de la pose à joints décalés, la pose sur deux appuis est admise sur de petites surfaces*).
- Le recouvrement sur les appuis doit être au minimum de 18 mm (XP ENV 12872) recommandé 20 mm.
- Le fil du panneau (*sens long*) perpendiculaire aux appuis. Fixations à au moins 8 mm des rives.
- Rives parallèles aux appuis (*généralement les petites*) obligatoirement supportées (croquis 1),

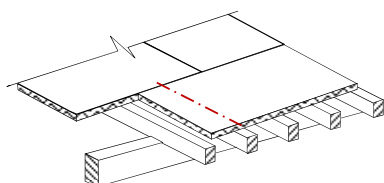


Croquis 1 :

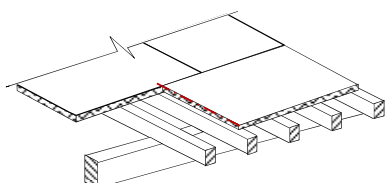
- Solution 1 - pose à bords jointifs, collés ou non ; la surface d'un seul tenant est limitée à 40 m², le plus grand côté n'excédant pas 7 m. Ménager un jeu de 10 mm à la périphérie de la pièce.
- Solution 2 - pose bords à bords ; laisser un jeu de 1.5 mm par mètre de panneau dans les deux sens.
- Fixation par vis (*long. = 2.5 x ép. du panneau*) tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300mm en partie courante.
- Fixation par pointes (*long. = 3.5 x ép. du panneau*) tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300mm en partie courante.

Dans ce cas la fixation doit être renforcée par des vis disposées aux 4 angles et à mi-longueur du panneau.

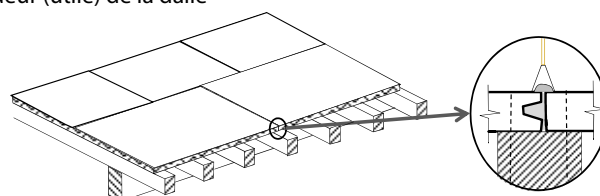
- Pose en Rénovation ou sur support ayant un entraxe non multiple de la longueur (utile) de la dalle



Recouper la dalle à l'axe de la solive



Vérifier que l'appui est suffisant



Poser la dalle suivante en ménageant un jeu de 2mm puis mastiquer le vide

- En ambiance humide, dans le cas de pose de revêtement étanche, ou en cas d'incertitude, la ventilation de la sous-face est obligatoire.

Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.

Fiche technique Kronoply OSB 3 anti termite en plancher

Juin 2010 - Version 1



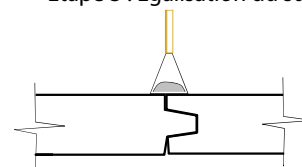
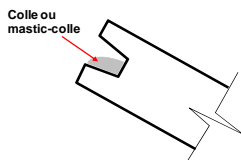
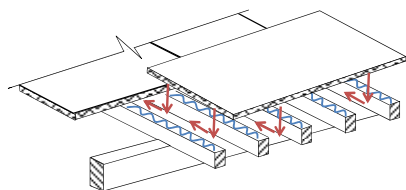
• Dans la construction bois, le plancher peut jouer le rôle de voile travaillant. Pour que ce rôle de diaphragme soit efficace, il convient de coller les assemblages pour constituer un platelage homogène et de vérifier que les efforts horizontaux soient correctement transmis à la structure verticale.

• Lorsque les jeux périphériques ne sont pas possibles, (en construction bois de type plate-forme, par exemple) il convient de les répartir à la surface du plancher en autant de zones de fractionnement que nécessaire. (40m2)

Etape 1 : Mastic colle sur solives

Etape 2 – Dépose de la colle dans la rainure

Etape 3 : Egalisation du surplus



• Conseil pour éliminer tout risque de grincement, il convient d'effectuer une pose collée comme expliqué ci-dessus.

• En cas de doute sur le type de revêtement de sol ultérieur mais également pour améliorer la rigidité globale du plancher, il est conseillé de coller les assemblages.

Avertissement : La variation dimensionnelle des panneaux OSB est comprise entre 0.020 et 0.030 % pour une reprise d'humidité de 1 %. Dans le cas où la mise en œuvre doit se faire en atmosphère très humide, il est conseillé d'effectuer la fixation des dalles en deux temps. A la pose, fixer provisoirement les dalles par 4 ou 6 pointes par dalle. Après stabilisation, effectuer la fixation définitive des dalles.

Abaque des entraxes maximums (en cm) entre appuis, en fonction de la charge d'exploitation uniformément répartie et de l'épaisseur du panneau. Flèche 1/400°, charges permanentes = 20%, poids propre inclus et vérification sous charge concentrée de 200kg (Fluage = 1 + kde)/f.

Abaques de Performance

Charges d'exploitation daN/m2	Utilisation en milieu humide (classe de service 2)	
	Kronoply OSB 3 – CTB B+	
	16	18
150	60	67
200	55	62
250	52	58
350	47	52
400	45	50
500	42	47

Mise en garde :

Ces abaques ne sont utilisables que dans les cas correspondant aux hypothèses citées dessus et pour les charges d'exploitation correspondantes. Ils ne sont pas adaptés pour les surfaces de stockage, en présence de charges roulantes et dans le cas de charges permanentes supplémentaires. (Revêtements de sol, carrelages etc.)

Revêtement de sol sur Kronoply 3

- Pose de céramique :

Se reporter à notre fiche pose de carrelage sur Kronoply

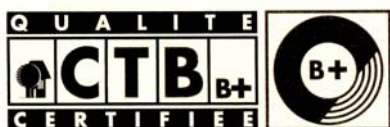
- Pose de parquet

Se reporter à notre fiche pose de carrelage sur Kronoply,

- Solution acoustique

- Pose de revêtement plastique

Se reporter à notre fiche sol plastique sur Kronoply,



Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.